



## REUNION D'INFORMATION SAGE ARGOAT TREGOR GOELO

Mercredi 10 juin 2009 - CAVAN



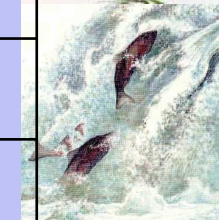


## ORDRE DES PRISES DE PAROLE

Début réunion : 17H30

Fin de réunion : 19H30

Introduction	<b>Thierry BURLLOT</b>	Vice président du Pays en charge des politiques de l'eau
	<b>Marc de LA FOREST DIVONNE</b>	Sous Préfet de Guingamp
Présentation Directive Cadre sur l'Eau, SDAGE Loire Bretagne, SAGE	<b>Philippe SEGUIN</b>	Agence de l'Eau Loire Bretagne
Echange avec les participants	<b>Philippe SEGUIN</b>	Agence de l'Eau Loire Bretagne
Etat d'avancement du SAGE Argoat Trégor Goëlo	<b>Tiphaine GUILBAULT</b>	Animatrice SAGE Argoat Trégor Goëlo
Débat et conclusion	<b>Thierry BURLLOT</b>	Vice président du Pays en charge des politiques de l'eau





## ETAT D'AVANCEMENT DU SAGE ARGOAT TREGOR GOELO

- Phase préliminaire à l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E)

Délimitation du périmètre

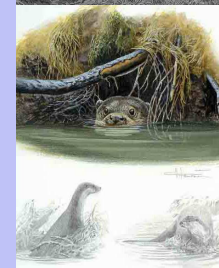
Désignation de la structure porteuse du SAGE

Elaboration du projet de composition de la Commission Locale de l'Eau (C.L.E)

- Phase d'élaboration du S.A.G.E

Calendrier prévisionnel

Travaux en cours



## ► Phase préliminaire à l'élaboration du SAGE Argoat Trégor Goëlo

### Délimitation du périmètre du SAGE Argoat Trégor Goëlo

→ **5 septembre 2007 - Sous Préfecture de Guingamp** : le principe de l'élaboration d'un seul SAGE pour l'ensemble des bassins versants du Leff/Trieux, du Jaudy/Guindy/Bizien et des petits ruisseaux côtiers de Plouha à Perros Guirec recueille un accord de principe favorable auprès des acteurs locaux.

→ **octobre 2007** : le Préfet des Côtes d'Armor engage les consultations prévues par les articles R-212 26 à 28 du code de l'environnement sur le projet de périmètre du SAGE

→ **30 novembre 2007** : avis favorable du comité de bassin Loire Bretagne

→ **21 mai 2008**, publication de l'arrêté préfectoral (Préfecture du Département des Côtes d'Armor)

#### L'arrêté mentionne :

- ▶ la liste des communes dont le territoire est concerné en partie ou en totalité par le périmètre
- ▶ que la Sous Préfecture de l'arrondissement de Guingamp sera chargée de suivre pour le compte de l'état la procédure d'élaboration du SAGE
- ▶ que la procédure d'élaboration du SAGE devra être achevée dans un délai maximal de 5 ans



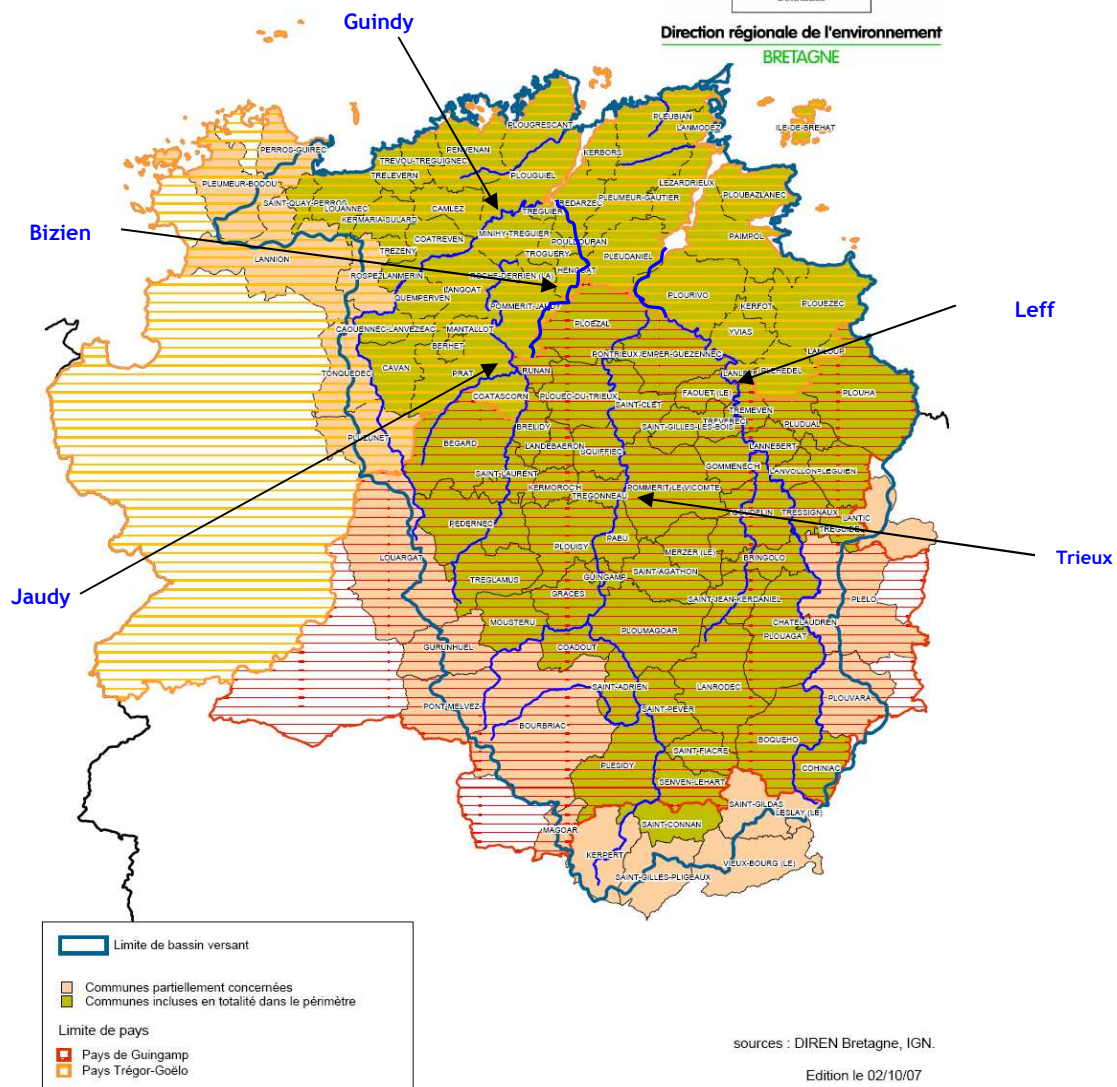
# ► Phase préliminaire à l'élaboration du SAGE Argoat Trégor Goëlo

## Projet de périmètre du SAGE ARGOAT-TREGOR-GOËLO



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT  
ET DE L'AMÉNAGEMENT  
DURABLES

Direction régionale de l'environnement  
BRETAGNE



sources : DIREN Bretagne, IGN.

Edition le 02/10/07

## Quel périmètre d'action ?

→ Superficie totale = 1507 km<sup>2</sup>

→ Nombre de communes concernées = 114

- 95 d'entre elles sont incluses en totalité dans le projet de périmètre,
- 19 d'entre elles sont partiellement comprises et appartiennent également à un autre périmètre de SAGE (SAGE Baie de Lannion, SAGE Blavet ou SAGE Baie de St Brieuc),
- 7 communes ne font pas partie des Pays de Guingamp et du Trégor-Goëlo.

**Deux syndicats mixtes sur les bassins versants concernés par le périmètre :**

► S.M.E.G.A : Syndicat Mixte Environnemental du Goëlo et de l'Argoat

► S.M.J.G.B : Syndicat Mixte Jaudy Guindy Bizien

## ► Phase préliminaire à l'élaboration du SAGE Argoat Trégor Goëlo

### Désignation de la structure porteuse du SAGE Argoat Trégor Goëlo

→ le 05/09/07 à la sous préfecture de Guingamp : la proposition de confier le portage du SAGE Argoat Trégor Goëlo au Pays de Guingamp et du Trégor Goëlo au regard de l'expérience qui les lie sur la Charte de l'Environnement est retenue.

→ le 19/03/09 le C.A du Pays du Trégor Goëlo, suite à une réunion commune des deux bureaux de GIP, le 11 octobre 2007, valide la proposition de confier au GIP ADT du Pays de Guingamp la maîtrise d'ouvrage du SAGE .



## ► Phase préliminaire à l'élaboration du SAGE Argoat Trégor Goëlo

### Le projet de composition de C.L.E (Commission Locale de L'Eau)

→ **le 26/09/08** : Première réunion du « comité technique SAGE A.T.G » en présence de la M.I.S.E (Mission Inter Service de l'Eau) et des techniciens des syndicats mixtes des bassins versants du périmètre pour l'élaboration du projet de composition de CLE

→ **le 12/12/08** le projet de composition de CLE est adressé à Monsieur le Préfet

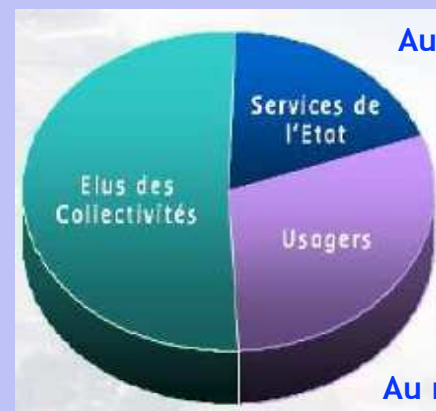
→ **fin juin 2009** : publication de l'arrêté de constitution de la CLE du SAGE Argoat Trégor Goëlo

► **Voir liste des représentants - CLE SAGE Argoat Trégor Goëlo**



## ► Les instances décisionnelles et juridiques du SAGE

Au moins 50 %



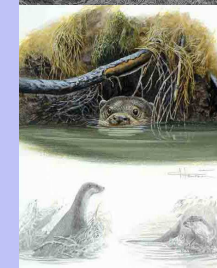
Au plus 25 %

Au moins 25 %

### Qui fait quoi ?

La Commission Locale de l'Eau (CLE) : l'organe décisionnel du SAGE

- organise et gère l'ensemble de la procédure d'élaboration, de consultation puis de mise en oeuvre du SAGE.
- est responsable du déroulement et de la validation de chacune des étapes de la phase d'élaboration
- constitue un lieu privilégié de concertation, de débat, de mobilisation et de prise de décision.
- ne peut pas, juridiquement, assurer le rôle de maîtrise d'ouvrage d'études, d'animation ou de travaux et doit s'appuyer sur une structure porteuse.



## ► Les instances décisionnelles et juridiques du SAGE

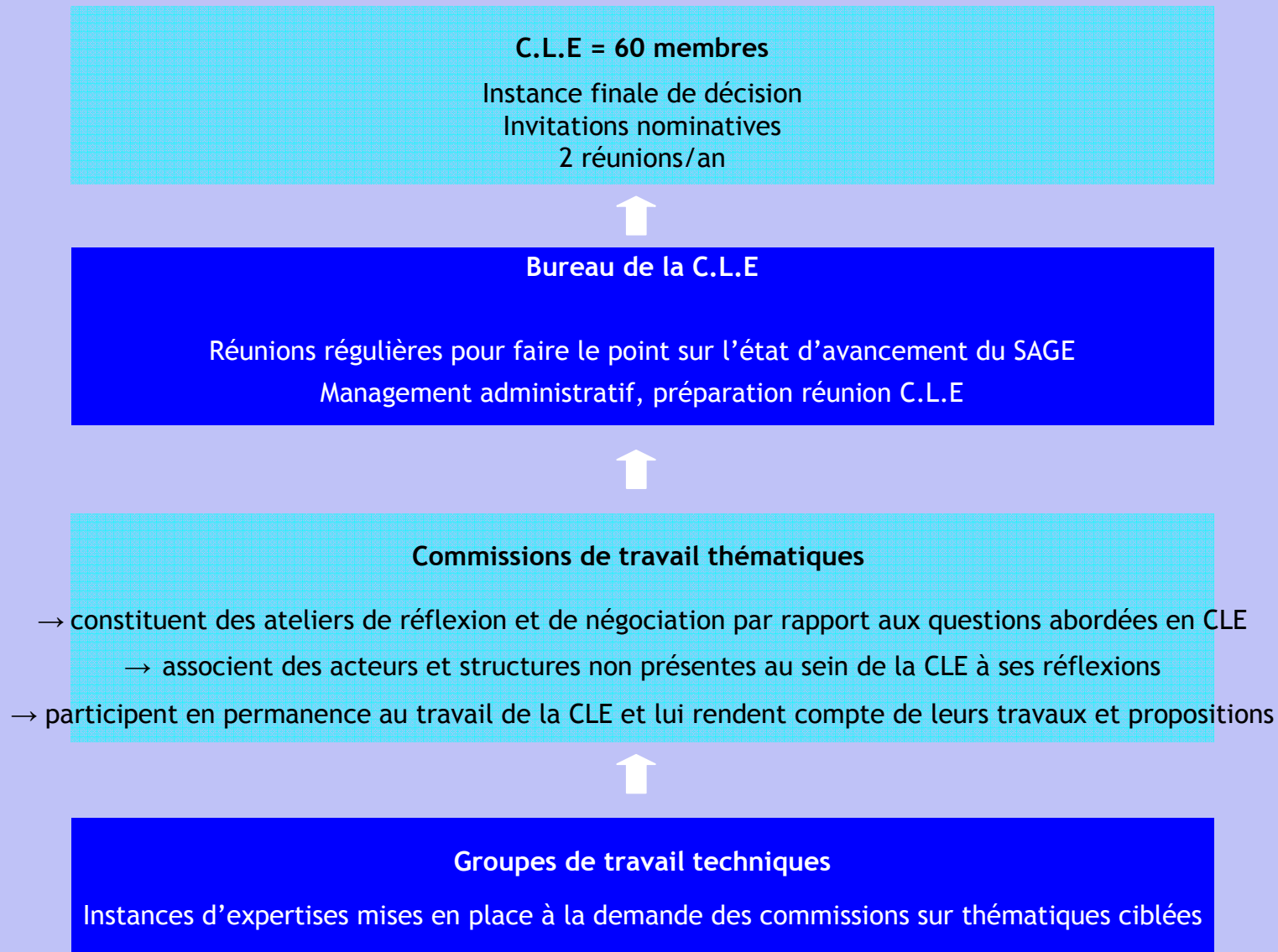
### Qui fait quoi ?

La structure porteuse : la maîtrise juridique du projet

- Initie la procédure (information, concertation auprès des partenaires)
- met à la disposition de la CLE les moyens humains et matériels nécessaires au suivi de la démarche
- n'a pas pour vocation de se substituer aux maîtres d'ouvrage « habituels » (syndicats, communes...) pour la réalisation des actions concrètes



## ► Schéma d'organisation de la CLE et groupes de travail associés



## ► Le Pays de Guingamp, structure porteuse du SAGE A.T.G

### Quels moyens humains sur le Pays ?

#### EN 2007/2008

→ ANIMATION DU SAGE ARGOAT TREGOR GOELO

- Gaëlle THOUEMENT, chargée de mission environnement du Pays = 10 % ETP
- Maryline LE ROY, assistante de direction du Pays = 5 % ETP

#### EN 2009

→ ANIMATION DU SAGE ARGOAT TREGOR GOELO

- Franck LE PROVOST, directeur du Pays de Guingamp = 20 % ETP
- Tiphaine GUILBAULT, coordinatrice SAGE Argoat Trégor Goëlo = 100 % ETP

### Quels moyens financiers sur le Pays ?

Les dépenses générées par l'élaboration du SAGE sont prises en charge à hauteur de **80 % par les partenaires financiers** :

- l'Agence de l'Eau Loire Bretagne
- la Région
- le Département
- les 20% restants étant à la charge des collectivités

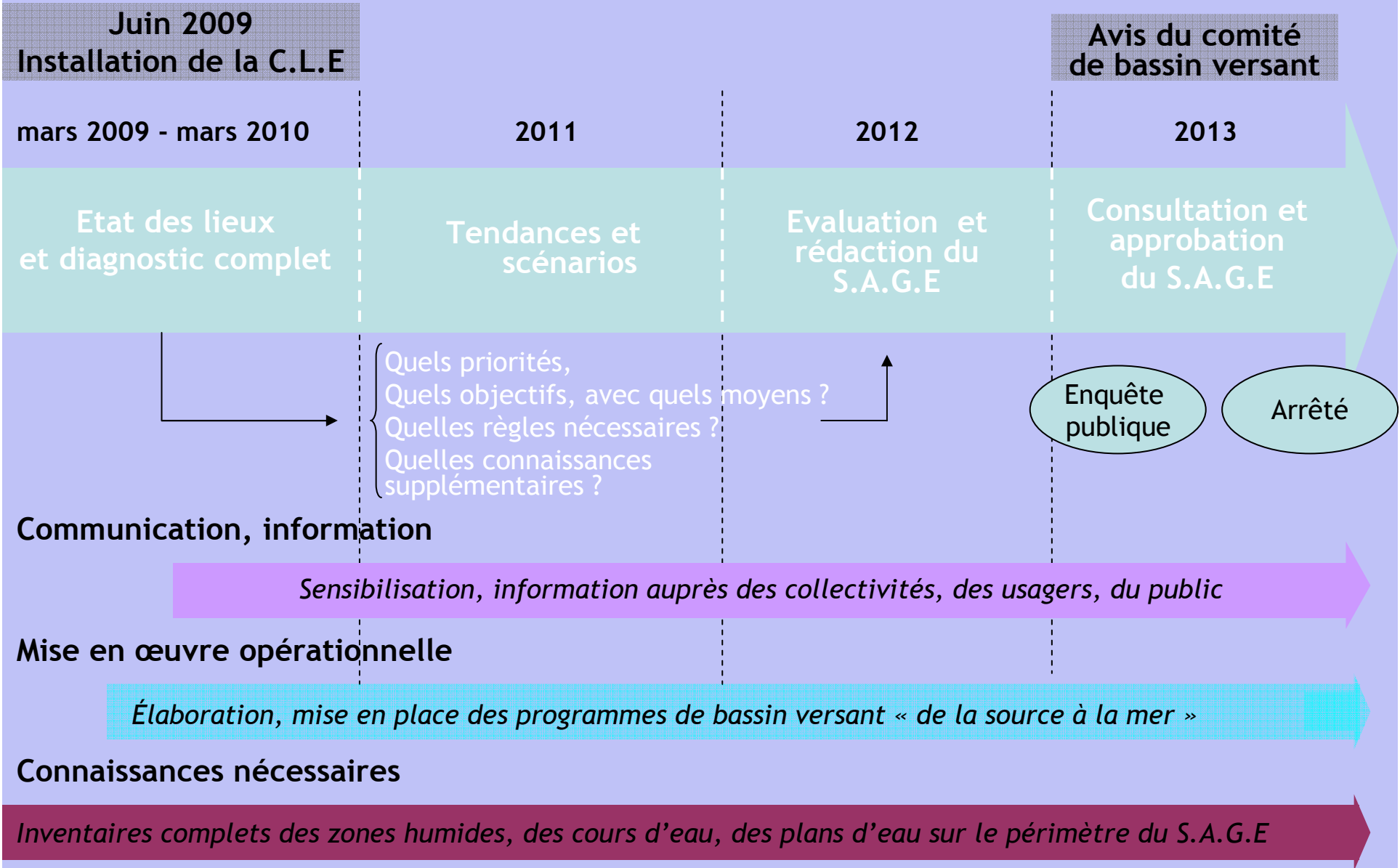


## ► Financements du SAGE par les collectivités

EPCI ou communes	Surface dans le périmètre	% surface dans le périmètre	Habitants dans le périmètre	% habitants dans le périmètre	Prorata pop sup
Bégard	10227,00	6,79%	8044,00	6,25%	6,52%
Belle Isle	4752,00	3,15%	1664,56	1,29%	2,22%
Bourbriac	17801,00	11,81%	5107,49	3,97%	7,89%
Chatelaudren	18148,00	12,04%	8087,80	6,29%	9,17%
Guingamp	9653,00	6,41%	21045,00	16,36%	11,38%
Lanvollon	20646,00	13,70%	14342,69	11,15%	12,43%
Trieux	9316,00	6,18%	5534,00	4,30%	5,24%
CENTRE TREGOR	9085	6,03%	4741,62	3,69%	4,86%
PAYS ROCHOIS	5264	3,49%	3618	2,81%	3,15%
LANNION TREGOR	7112	4,72%	13456,34	10,46%	7,59%
PAIMPOL GOELO	13217	8,77%	19057,94	14,82%	11,79%
TROIS RIVIERES	9926	6,59%	11087,55	8,62%	7,60%
LEZARDRIEUX	9370	6,22%	8191,73	6,37%	6,29%
MANTALLOT	285	0,19%	171	0,13%	0,16%
PERROS-GUIREC	540	0,36%	2746,53	2,14%	1,25%
SAINT-CONNAN	1369	0,91%	317	0,25%	0,58%
ILE-DE-BREHAT	309	0,21%	421	0,33%	0,27%
SAINT-GILLES-PLIGEAX	947	0,63%	142,29	0,11%	0,37%
VIEUX-BOURG (LE)	542	0,36%	128,12	0,10%	0,23%
LESLAY (LE)	386	0,26%	85,53	0,07%	0,16%
LANTIC	649	0,43%	453,08	0,35%	0,39%
SAINT-GILDAS	1157	0,77%	185,38	0,14%	0,46%
<b>TOTAL</b>	<b>150701</b>	<b>100,00%</b>	<b>128628,65</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>



## ► Calendrier d'élaboration du SAGE Argoat Trégor Goëlo



## ► Phase d'élaboration du SAGE Argoat Trégor Goëlo : 1<sup>ère</sup> étape

### Etat des lieux et diagnostic - objectifs :

→ La réalisation de l'état des lieux et des usages / Détermination des manques et Diagnostic constitue la première phase opérationnelle de l'élaboration du SAGE

**Cette phase d'étude n'a pas pour objet de produire de nouvelles connaissances, mais se fixe trois objectifs :**

- Etablir une expertise globale à partir de l'information disponible sur le bassin, afin de faire bénéficier aux acteurs d'un socle commun de connaissance : Etat des lieux.
- Analyser et de spatialiser les interactions usages/milieu : le Diagnostic
- Mettre en évidence les éventuels éléments manquants (manques d'informations fiables ou actualisées ; informations partielles à l'échelle du bassin ; thématiques méconnues, ...) qui feront, après l'avis favorable de la CLE, l'objet d'investigations complémentaires dans les phases suivantes de l'élaboration du SAGE.

Cet état des lieux / Diagnostic est donc un porté à connaissance qui constitue une base de travail indispensable pour la suite de la procédure d'élaboration du SAGE.



## ► État des lieux/diagnostic

### Grandes étapes :

- Une **caractérisation des masses d'eaux** de surface (cours d'eau, plans d'eau, annexes hydrauliques, zones humides, zones d'érosion, ouvrages hydrauliques ...) et souterraines : délimitation DCE issue du SDAGE et caractérisation quantitative, qualitative et écologique.
- Un **recueil des données existantes sur les zones humides**, incluant dans la mesure du possible une connaissance des bassins d'alimentation de ces zones ;
- Une **analyse des principales pressions** domestiques, agricoles, industrielles, touristiques ... et de leurs impacts cumulés (rejets, prélèvements) sur les masses d'eau considérées ;
- Une **analyse socio-économique des usages et services associés à l'eau** : usages (activités récréatives, alimentation en eau potable (AEP), irrigation, extraction de matériaux alluvionnaires, hydroélectricité, prélèvements et rejets industriels et agricoles, rejets domestiques, conchyliculture etc.), **acteurs** (champ d'action, territoire, compétences, rôles, conflits potentiels).



► Agenda

Prochain rendez-vous...  
Réunion d'installation de la CLE



## ► CONTACTS

Animation du SAGE Argoat Trégor Goëlo  
Tiphaine GUILBAULT  
02 96 40 23 82  
E. Mail : [sageATG@paysdeguingamp.com](mailto:sageATG@paysdeguingamp.com)

